



07.04.2015 - 09:45 Uhr

Les Suisses aiment l'Europe et les « city-breaks »

Bern (ots) -

Chaque année l'affluence dans les aéroports suisses augmente fortement durant la période des vacances de Pâques. La tendance en cette période est aux micro-voyages, principalement dans les grandes villes. Ces « city-breaks » représentent un moment privilégié de détente et de découvertes réunissant famille et amis. Il serait fâcheux que le voyage soit gâché par des situations inattendues qui auraient pu être évitées. Le TCS profite donc de rappeler quelques éléments essentiels à observer pour voyager dans les meilleures conditions.

Avec la démocratisation du tourisme de masse ainsi que la multiplication des agences de voyage en ligne et des compagnies low-costs, les voyages se font sur une courte durée et s'effectuent principalement en Europe. Aujourd'hui les offres de voyages abondent et la durée de ces derniers diminue. Les européens préfèrent s'évader non loin dans les grandes villes notamment et réduisent leur visites intercontinentales. La proportion entre voyages lointains et de proximité se retrouve dans les chiffres du TCS. En 2014, 940 rapatriements sanitaires effectués par le Livret ETI ont été réalisés uniquement dans la zone européenne, sur un total de 1296 rapatriements sanitaires dans le monde (cf. infographie).

Une bonne organisation reste avant tout le facteur clé d'un city break réussi !

En avion ou en voiture, le voyage se doit d'être parfaitement organisé pour éviter les mauvaises surprises. Un document expiré, le vol de ses affaires personnelles ou tout simplement une information manquante pourrait entacher le bon déroulement des vacances. En 2014, la centrale ETI a reçu près de 110'000 appels pour venir en aide aux voyageurs. Plus d'un tiers a nécessité l'ouverture d'un dossier. Sur la base de son expérience, le TCS délivre quelques conseils qui pourront certainement simplifier la vie et offrir un voyage sans accroc :

Finances

- Se munir cartes de paiement, mais prévoir également du cash.

Selon la destination, il se peut que certains commerçants locaux n'acceptent pas les cartes de crédit ou de débit. - Ne pas mettre toutes les liquidités dans le même portemonnaie, en cas de vol cela pourrait être problématique. Conserver un peu d'argent dans sa valise, sac à dos ou autre. - En cas de perte des cartes de paiement, faire bloquer immédiatement.

Documents

- Effectuer une photo des cartes de paiement et d'identité à l'aide d'un smartphone ou d'un appareil photo. En cas de vol de documents, cela pourrait être grandement utile au moment de les faire refaire. - Laisser les documents et valeurs dans un coffre-fort à l'hôtel. Ne prendre que les copies lors des visites de sites touristiques. - Vérifier la validité des pièces d'identité. Dans la zone Europe (nord de l'Afrique et Proche-Orient compris), les règles ne sont pas toutes les mêmes.

Affaires personnelles

- Ne pas concentrer tous les objets essentiels dans une seule et même valise. Il vaut mieux répartir les médicaments dans plusieurs valises, ceci afin de ne pas tout perdre en cas de perte de valise à l'aéroport. - Pour les voyages en voiture, se munir de deux jeux de clés, afin d'assurer la poursuite du voyage en cas de perte ou de vol. - Attention aux pickpockets ! Ils sont à l'affût pendant les périodes des grandes vacances, surtout dans les capitales. En public, rester discret avec ses objets, habits ou accessoires de valeur.

Informations

- Noter les numéros de téléphone importants. - Pour les voyageurs(es) solitaires, informer la famille ou les amis, en mettant son itinéraire à leur disposition. - Ne pas informer les internautes de son départ sur les réseaux sociaux, pour éviter un cambriolage en son absence. - Consulter les sites spécialisés pour obtenir des informations officielles sur les destinations: TCS: <http://www.tcs.ch/fr/voyages-camping/infos-touristiques/destinations.php> DFAE: <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html/> -

En cas de panne avec sa voiture, attention aux faux dépanneurs ! Appeler la centrale ETI ou un club d'assistance local pour être bien conseiller.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

www.presetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100770910> abgerufen werden.